

safac



3 F. N° 28

**FOLKLORE DE
CHAMPAGNE**

NARRÉES



Jean Puissant, fondateur de la Safac.

FOLKLORE DE CHAMPAGNE
Bulletin trimestriel

Société des Amateurs
de Folklore et Arts
champenois

10 - Rumilly-lès-Vaudes

Gérant

Jean Daunay

Conseiller technique

Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel

Jean Déguilly

C.C.P. Safac 16.832-44 Paris

Abonnements

France 10 F - Etranger 25 F
Adhésion 15 F

Points de vente

Jean Bienaimé - Photo
57, rue de la Cité, 10 - Troyes

Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV, 10 - Troyes

Correspondants

Aube : Jean Daunay
10 - Rumilly-lès-Vaudes

Marne : Alain Obers
D.D.J.S.L. Cité administrative
51 - Châlons-sur-Marne

Hte-Marne : Jean-Pierre Bassery
1, impasse Poignault
52 - Saint-Dizier

Avril 1971

Numéro 28

NARRÉES

Texte

Jean Puissant

Illustrations

Michel Guérin

Maquette

Gilbert Roy

Impression offset

La Renaissance
17, rue Chalmel, 10 - Troyes

Dépôt légal : 2^e trimestre 1971
N° 20.940

A BAROVILLE... OU AILLEURS

On les dit de Baroville, ces histoires que Monsieur Puissant a bien voulu nous conter à nouveau, après l'abbé Teinturier, et surtout après tous ces colporteurs qui, de bourgade en bourgade, les transmettaient de bouche à oreille et les enjolivaient selon les circonstances. Ils ne manquaient pas d'affirmer qu'elles étaient authentiques et, pour le faire croire, adaptaient les personnages et le cadre. Ils en attribuaient les péripéties aux habitants d'un village voisin dont parfois le nom en B... pouvait donner lieu à un facile jeu de mots.

Pas si bêtes cependant ces gens de Baroville, Beurey, Bouilly... dont le maire et les pompiers, ainsi que les conseillers municipaux, auraient vécu de si pittoresques aventures.

Pas plus sots que leurs collègues de Vendœuvre, Ramerupt ou Romilly... à qui la malveillance et l'envie des villages voisins prêtaient des aventures identiques.

Mais l'on ne prête qu'aux riches.

Et puisque Baroville s'enorgueillit de ces histoires que l'on appelle au pays, des **tours**, puisqu'il revendique ces **narrées** (1), dédiées probablement par des jaloux aux bons vivants qu'étaient ses habitants, il aurait été impardonnable que notre Revue se refusât à en rappeler quelques-unes.

Nous l'avons fait avec la complicité de Monsieur le Maire qui, lorsqu'il eut en mains la maquette de notre bulletin, s'empressa de chauser ses lunettes aux verres en bois de chêne pour ne point avoir à connaître — il les sait toutes par cœur — des mésaventures vécues, dit-on, par ses prédécesseurs et les anciens habitants de sa commune.

J. Daunay.

(1) On appelait ainsi dans tout l'est du département de l'Aube, des contes à dormir debout, des récits un peu niais et dont on admettait difficilement la véracité.



L'ELECTION DU MAIRE

Les élections venaient d'avoir lieu.

Les douze conseillers fraîchement élus se réunirent pour élire le maire.

On apporte l'urne ; chacun, gravement, dépose un ou deux papiers dans l'urne ; on dépouille ; auparavant, on compte les bulletins ; on en trouve vingt.

— Impossible, s'exclame un conseiller à l'esprit plus vif que ses collègues ; il y en a trop ; nous ne sommes pas tant.

— C'est ma foi vrai, opinent les autres ; recommençons.

On recommence. Seulement, cette fois-ci, on en trouve vingt-et-un ; c'était pire.

On recommence encore. Un progrès : il n'y a plus que treize bulletins.

— On approche de la solution, dit le malin. Encore un petit effort, et nous y sommes.

Dernier essai ; hélas, on retombe dans la confusion : seize bulletins. On n'en sort pas !

Comment faire ?

Une idée de génie les traverse :

— Il faut que nous nous comptions. Puisqu'on a élu douze conseillers, il faut déjà savoir si nous sommes bien douze.

Alors on compte.

— Moi et Jacquot, ça fait un. Théophile, deux ; Patu, trois ; et à la fin, on trouve onze.

— Qui manque ?

On regarde partout ; tous ont l'air d'être présents. Il faut recommencer.

— Attendez, dit Jacquot, moi je vais

nous compter comme à l'école, en nous montrant chacun du doigt.

Et il commence. Par lui, bien sûr :

— Moi !

Il désigne ensuite Théophile : — Un !

Et les autres : — Deux, trois, etc.

Encore onze.

— Mettez-vous en rang sur une ligne, comme au régiment, dit Jacquot. Je vais vous compter.

Mais Théophile, qui était le premier, voit quand il est compté qu'on n'a plus besoin de lui, il se déplace, s'en va au bout pour demander à Lucas, qui est le dernier, une feuille de papier à cigarettes, puis il reste là, si bien qu'il est compté une seconde fois ; le résultat est : treize.

Il faut chercher autre chose.

— Trempons notre doigt dans l'encrier, appuyons-le sur le mur ; nous compterons les taches.

Sitôt dit, sitôt fait. On trempe qui l'index, qui le petit doigt, on appuie les bouts de ces doigts contre le mur, on se retire, on compte les taches.

Malheur ! Vingt-huit !

Comment cela pouvait-il s'être fait ?

Deux raisons : les uns, ayant deux mains, avaient trempé l'index de chaque, donc deux index ; les autres, n'ayant peut-être pas très bien compris et en tout cas trouvant cela amusant, avaient tracé une série de petits points successifs...

En tout cas, ce moyen ingénieux avait échoué.

Une nouvelle idée leur vint.

— Deux mains, c'est une cause d'erreur. Mais nous n'avons qu'un nez. Si nous trempions le nez, chacun ne pourra faire qu'une empreinte!

Bonne idée. Malheureusement l'orifice de l'encrier était trop étroit, et les nez n'y pénétraient pas.

Où alors tremper les nez?

On cherche, on sort sur le pas de la porte. Dehors, sur la place, devant la mairie, s'étaient quelques belles bouses de vache.

Voilà l'affaire!

Alors chacun à son tour se met à plat ventre, trempe son nez dans la bouse, se relève, et va s'appuyer le bout du nez contre le mur.

Victoire!

Cette fois-ci, le moyen était bon! Douze traces odorantes, pas une de plus, pas une de moins, s'étaient sur la cloison.

On pouvait voter.

On ramène l'urne, chacun, faisant bien attention, y dépose un bulletin, et un seul, on sort les bulletins, on les compte, il y en a bien douze, la question est réglée!

Eh bien, pas du tout!

Car le dépouillement amène à une constatation ahurissante: il y a douze noms différents!

Chacun avait voté pour soi!

On recommence.

Même résultat.

Encore une fois.

Même chose.

Allait-on en finir?

Là encore, il fallait découvrir un moyen ingénieux qui permit de sortir de l'impasse.

La lumière vint du jardin du presbytère, qu'on voyait fort bien de la mairie. Un superbe prunier s'y dressait, couvert de prunes très mûres.

— Etendons-nous sous le prunier. Ouvrons la bouche. Les prunes tombent de temps en temps. Celui qui le premier en recevra une dans la bouche et pourra y mordre sera le maire.

— Entendu.

Les voilà donc tous allongés dans l'herbe, béats, la bouche ouverte, les yeux clos, et attendant.

Mais voilà: dans l'arbre, était niché un dindon qui y avait grimpé sans qu'on le vit. Le dindon, qui s'installait pour passer la nuit, laisse tomber une copieuse marmelade brune, et c'est Théophile qui, la bouche ouverte, la reçoit sur la langue. Tout heureux, il se dresse, bondit, et s'écrie:

— Je l'ai! C'est moi le Maire!

Mais certains sont méfiants:

— Montre-nous le noyau!

Et le pauvre Théophile, contrit, ne peut cracher qu'une pulpe molle.

Pendant ce temps, subrepticement, Jacquot s'était baissé, avait ramassé un fruit pourri, l'avait mis dans sa bouche, avait mordu dedans, et triomphalement,

crachait et exhibait le noyau.

— C'est moi! J'ai le noyau! Je suis le maire!

Il fallut bien en convenir.

Et, dans le fond, c'est une histoire morale, car elle prouve que Baroville se donna pour maire le plus malin de ses enfants.



LES POMPIERS

On n'arrivait pas à les faire marcher au pas.

Quand on disait: « Droite », les uns avançaient le pied gauche, les autres le pied droit, tous essayaient de reprendre le bon pas par un petit pas de polka ou plus simplement par un gracieux sursaut, ils se cognèrent, les rangs étaient disloqués, il fallait tout recommencer, et pour le même résultat.

Une terrible pagaie.

Le capitaine en démissionna.

Le maire le remplaça par Piétru, dit « La Bedaine », qui tout gonflé d'importance autant que de graisse, s'écria: « — Moi, j'va ben les faire avancer comme il faut. J'ai un moyen. »

En effet, il avait un moyen.

A la prochaine répétition, il arriva avec une botte de foin et une botte de paille. Et il plaça lui-même dans les boîtes des pompiers une poignée de paille dans chaque pied droit, et une poignée de foin dans chaque pied gauche.

Puis, ses troupes bien en rang par deux, il commanda:

— Paille!

— Foin!

— Paille!

— Foin!

Et ainsi de suite.

C'était un coup de génie, tout allait bien, les jambes se levaient et se rabaisaient virilement dans un ensemble parfait.

On put même compliquer les choses, et on put entendre ses mâles commandements:

— Demi-tour, Paille!

— Par le flanc foin!

Une réussite totale.

Aussi, pour marquer sa satisfaction, le Conseil municipal, unanimement, décida-t-il d'attribuer au capitaine Piétru, dit « La Bedaine », une décoration: la croix de « Paille-et-Foin ».



LE TRANSFERT DE L'EGLISE

Cette histoire-là, elle est célèbre. Partie de Baroville, et peut-être bien un petit peu de Saint-Sauge, elle s'est répandue dans toute la France, et elle mériterait de conquérir le monde, si elle ne l'a déjà fait.

Donc, un matin, les gens de Baroville se réveillèrent en émoi. Un événement inusité, et déplorable, avait réuni devant l'église une troupe d'habitants qui, dans un brouhaha confus semé d'exclamations colériques ou désolées, commentaient l'événement. D'ailleurs, le groupe grossissait à chaque instant, et bientôt le tocsin se mit à sonner pour appeler ceux que la rumeur publique n'avait pas encore avertis.

Quelle horreur ! Juste à côté de l'église, sur le terre-plein que le cantonnier travaillait assidument à maintenir propre et net, dégagé de tout caillou, de toute herbe folle et de tout détritrus, voilà que trônait une ordure, une crotte de chien toute fraîche qu'un cabot errant venait de déposer à l'aube.

Malédiction ! Que faire ?

Déjà le Conseil Municipal au grand complet s'était réuni et siégeait à la Mairie, et la foule attendait anxieusement la décision que la sagesse et le sens civique de ses élus allait leur inspirer.

Enfin le Maire parut sur le balcon, entouré de ses principaux collaborateurs. Un « Oh » de soulagement et d'espoir parcourut l'assistance.

— Mes chers administrés ! La calamité qui nous frappe est terrible, et réclame des moyens exceptionnels ! Aussi, nous vous requerrons tous pour vous atteler à des cordes afin de déplacer l'église et de l'éloigner du corps du délit.

Sitôt dit, sitôt fait. On va chercher des câbles, les plus agiles escaladent et vont entourer et ficeler la base du clocher, et, hop, tout le monde, hommes, femmes, enfants, en file indienne le long des cordages, s'agrippe, s'arcboute, et de toute sa force tire, tire, les reins cambrés, les biceps gonflés, dans un ensemble scandé par le Maire et ses deux adjoints qui, la figure rouge, le mouchoir à la main pour que le geste accompagne la parole, criaient dans un ensemble à peu près parfait les « Oh, hisse ! » de rigueur.

L'église bougeait-elle ? Peut-être. On en avait l'impression. On aurait dit qu'elle s'ébranlait. Et les habitants, encouragés, tiraient, tiraient de plus belle, persuadés que leurs efforts étaient couronnés de succès et que l'église s'éloignait de la maudite ordure qui la déshonorait.

Il fallut faire une pause. Et chacun d'accourir pour juger de la distance qu'on avait mise entre l'église et la malencontreuse crotte de chien.

Malheur ! L'objet était toujours là, aussi près, aussi incongru, et ce petit tas noir, offensant et ironique, était l'image d'une fatalité misérable qui frappait toute une honnête population qui ne méritait pas cet affront et cette avanie !



On discutait ; on s'interrogeait anxieusement. Comment se faisait-il que le tortillon malodorant soit toujours là, à la même distance, alors qu'indiscutablement l'église avait bougé ?

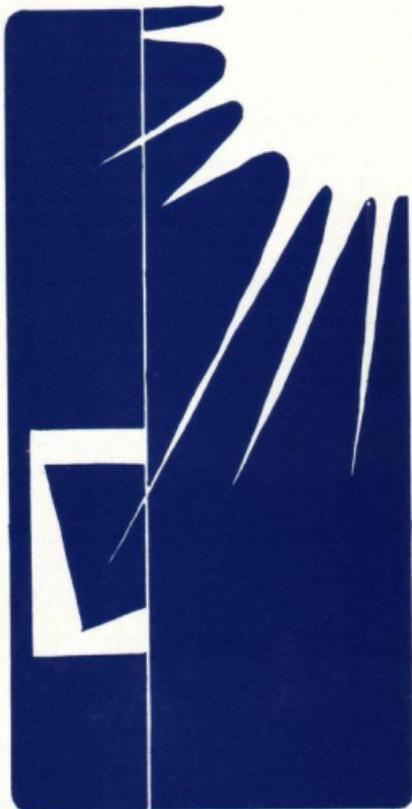
La solution de cette énigme était peut-être scientifique. En se déplaçant, le lourd édifice qu'on traînait à bras d'hommes créait peut-être derrière lui une surface glissante, comme fait un traîneau sur la neige, ce qui fait que la chose qu'on aurait voulu laisser sur place se mettait à glisser derrière elle aussi et suivait le mouvement ? D'autant plus que ce mouvement de la grosse

masse de l'église occasionnait un appel d'air, un tourbillon, une aspiration ?

On en était là de ces discussions animées quand passa le berger. C'était un pauvre gars, qui n'avait vraiment pas l'air fin. En vérité, l'idiot du village.

Il s'avançait nonchalamment, dans ses guenilles, à la main un gros gourdin qu'il avait en gardant ses moutons enjolivé de sculptures en spirales. Il venait, attiré par cette foule et ce désordre, et en arrivant, choqué de cette crotte de chien qu'il trouvait sur son chemin, il brandit son bâton comme on fait d'une canne de golf, et d'un coup bien appliqué, adroit et vigoureux, il l'envoya dans la mare.

La foule des habitants en resta bouche bée.



LE CADRAN SOLAIRE

Baroville avait un cadran solaire.

Un très beau, l'orgueil de la commune.

Les chiffres qui indiquaient les heures étaient peints en noir, en chiffres romains ; mais tout autour, de gracieux rinceaux enluminés de couleurs vives représentaient des fleurs et des fruits.

Malheureusement, ces belles couleurs exposées au soleil, au vent et à la pluie, passaient et se ternissaient, si bien que chaque année il fallait faire venir un peintre de Bar-sur-Aube, lequel, monté sur une grande échelle, ravivait artistiquement les bleus et les roses des guirlandes du cadran.

Puis il présentait sa note, et dame ! il se faisait payer !

Les habitants de Baroville, quand ils recevaient leur feuille d'impôts, grognaient, se plaignaient au Maire, et demandaient des économies.

Aussi, le Conseil municipal prit-il une délibération par laquelle il décida de protéger une fois pour toutes le cadran solaire en faisant placer au-dessus de lui un grand auvent destiné à le garantir du vent et de la pluie.

Et du soleil...

Si bien que jamais plus le beau cadran solaire ne marqua l'heure...

— Tant qu'à faire, disait le sacristain qui critiquait toujours tout, on aurait mieux fait d'y mettre deux volets. Il aurait été encore mieux protégé !



L'INSTITUTEUR

Il n'y avait pas d'instituteur.

Les enfants ne s'en plaignaient pas, mais les parents, tant parce que leurs enfants restaient ignares que parce qu'ils traînaient toute la journée à la maison ou dans les champs à faire des sottises, auraient bien voulu que la situation se normalisât.

Ils en firent part au Maire, qui réunit son conseil municipal, et, après bien des palabres, on convint d'ouvrir un concours.

Deux candidats se présentèrent, l'un grand, plein d'assurance, haut en couleur, l'autre petit, chétif, d'un maintien modeste, mais avec un air distingué qui en imposait. Leurs références étaient également bonnes : ils avaient chacun déjà tenu une école avec succès, et leurs certificats étaient élogieux.

Ils furent convoqués devant le Conseil Municipal au grand complet. On leur demanda de lire plusieurs écritures manuscrites, dont celle du notaire de Bar-sur-Aube, fort bien moulée, mais aussi celle du médecin de Proverville, formée de pattes de mouches presque illisibles, et tous deux s'en tirèrent fort bien, aussi bien l'un que l'autre.

On les mit aux quatre règles, des opérations compliquées, avec des virgules, et là encore ils triomphèrent, facilement d'ailleurs, car lorsqu'ils présentèrent les résultats, le maire et les principaux conseillers, qui auraient été bien en peine de vérifier les calculs, hochèrent la tête d'un air savamment approbateur.

On les mena dans les champs pour arperner des parcelles compliquées en forme de trapèzes avec des prolongements triangulaires : l'un et l'autre savaient arperner.

Enfin, à l'Eglise, au lutrin, ils chantèrent fort agréablement, le grand avec



une petite voix flûtée bien harmonieuse, le petit avec une forte voix un peu rude mais juste et sonore.

Quand les conseillers rentrèrent à la Mairie pour délibérer, ils convinrent qu'il n'était pas facile de trancher et que les mérites des deux candidats semblaient rigoureusement équivalents.

Comment les départager ?

Il fallait trouver un moyen.

Finalement, après bien des discussions, on décida que les deux aspirants maîtres iraient se coucher, et que le plus matinal décrocherait la timbale. Au petit jour, et même un peu avant l'aube, le premier levé irait sonner la cloche de l'église, et le bruit du bourdon serait celui de son triomphe, car c'est lui qui serait choisi.

Sur ce, chacun alla au lit.

Et voici qu'au milieu de la nuit, oh ! il pouvait être une heure après minuit, un tintement s'élève, puis un autre, puis la cloche se met à sonner joyeusement, et c'est un véritable carillon, et tous les habitants, réveillés en sursaut, sautent du lit et se dirigent en hâte vers l'église pour voir quel avait été des deux maîtres

d'école ce grand courageux qui n'avait dormi que quelques heures et avait trouvé la force de se lever ainsi en pleine nuit.

Mais ce n'était pas un des deux postulants.

On distinguait dans la nuit une grosse masse noire surmontée de deux longues oreilles.

Un âne !

Oui ! c'était un baudet qui, s'étant échappé, errait en broutant des chardons, et son chemin l'avait amené jusqu'à l'église ; il avait par hasard saisi la corde entre ses dents et, la tirant, avait déclanché le carillon.

Fut-il choisi ?

L'histoire ne le dit pas.

Mais ce qui est sûr, c'est que depuis ce jour on appela l'école de Baroville : « L'école des ânes et des mulets ».

LES SANGLIERS

Il s'agit de la formidable chasse que le nommé Lévêque, de Baroville, réussit un soir d'hiver. Il était chez lui, avec deux compagnons, chasseurs comme lui, et tous les trois, assis au coin de l'âtre, un verre de vin à la main, devisaient tranquillement et parlaient de leurs chasses, bien entendu.

Lévêque leur signalait qu'il avait repéré les traces de trois sangliers qui, poussés par le froid et la faim, quittaient souvent le bois et s'aventuraient volontiers le soir près du village.

Et justement, pendant qu'il en parlait, voilà qu'on entend dehors un certain remue-ménage, entrecoupé de grognements caractéristiques.

Les voilà ! s'écrièrent les trois compères, en se levant précipitamment, tout pâles.

Déjà Lévêque s'était précipité sur son fusil et fonçait.

La porte ouverte, qui leur envoya un flot d'air glacial, ils écarquillèrent les yeux pour scruter la nuit.

Une nuit profonde, sombre, où dans le ciel de ténèbres scintillaient mille étoiles, sans pour autant que la terre en soit moins éclairée.

Cependant, indéniablement, trois ombres s'agitaient tout près, le long de la haie, et si l'on ne pouvait qu'imaginer les formes ou plutôt les évoquer selon leurs mouvements, les grognements ne laissaient aucun doute.

— A moi ! cria Lévêque, et il ajusta soigneusement, un peu au jugé il faut le dire, mais il était excellent tireur, et, « pan, pan, pan ! » trois coups de feu déchirèrent la nuit.

Quelques cris rauques, des frémissements, puis plus rien.

— Je les ai eus !

Et tous les trois foncèrent.

Trois corps étaient étendus sans mouvement.

Des sangliers ?

Hélas ! Trois cochons ! Trois cochons domestiques, les goretts de la mère Ferrand, leur voisine, une vieille pas commode, chicanière et forte en gueule.

D'ailleurs, elle accourait déjà, affolée par ces coups de feu qui avaient claqué à côté de chez elle.

Elle en fit une vie !

Ils en entendirent ! Menacé de procès, de gendarmes, de prison, de ruine, Lévêque ne s'en tira qu'en payant illicite, et au prix fort, le prix de ses trois victimes.

Transformés en boudin, en salé, en fromage, en jambons, en saucisson, en lard, en saucisses, les trois cochons de la mère Ferrand furent utilisés comme elle le put par la famille Lévêque, qui en mangea tous les jours pendant un temps considérable, qui en vendit quand elle trouva acquéreur, qui même dut en donner, le moins possible, mais enfin il ne fallait pas en laisser perdre, et cette chasse mémorable fit longtemps les gorges chaudes de Baroville et de toute la région.



LES REVERBERES

De la même manière que le Cadran solaire, on dut protéger les réverbères.

Ces réverbères furent installés — on n'arrête pas le progrès — quand on s'aperçut qu'il faisait bien noir la nuit à Baroville.

On n'y vint pas tout de suite.

Quand on eut enregistré un certain nombre de chutes dans la mare, de dégringolades nocturnes dans les tas de fumier qui barraient la route, de fracas dus à des heurts dans des charrues ou autres instruments agricoles laissés au bord du chemin, le maire prit un arrêté, que le tambour municipal communiqua aux habitants sous la forme de l'avis suivant :

« — Avis ! Tout administré de Baroville et autre qui se trouvera dans les rues de nuit devra être porteur d'une lanterne. »

Les gens de Baroville sont respectueux de l'Administration. Ils obéirent, et se promenèrent de nuit une lanterne à la main.

Mais on n'y vit pas plus clair et les accidents continuèrent de plus belle.

Ce qui motiva un nouvel arrêté :

« — Avis ! Le maire informe les habitants que les lanternes qu'ils portent de nuit doivent être munies d'une bougie ! »

Les habitants mirent donc des bougies dans leurs lanternes.

On n'y vit pas plus clair.

D'où ce troisième communiqué :

« — Avis ! Les bougies qui se trouvent dans les lanternes que les gens portent de nuit doivent être allumées. »

On les alluma et l'on vit enfin de temps à autre dans les rues de Baroville, quand la nuit était bien noire, des petites lumières tremblotantes qui témoignaient des pérégrinations de gens qui s'étaient trouvés amenés à sortir après le coucher du soleil.

C'était déjà mieux qu'avant.

Mais ce fut tout à fait bien quand la Municipalité décida de faire installer des réverbères sur la place et dans les principales rues.

Les rues en étaient illuminées ; on se serait cru à Bar-sur-Aube ou dans quelque autre grande ville.

Pas pour longtemps.

Car, très vite, les gamins de Baroville, de fameux garnements, s'aperçurent que les réverbères constituaient des cibles merveilleuses et qu'il était très intéressant d'exercer son adresse à briser les carreaux à coups de pierres et conséquemment à éteindre les lumières.

Grande colère des Conseillers municipaux. Guets nocturnes du garde-cham-

pêtres et même de quelques édiles de bonne volonté. Mais allez donc empêcher des gamins de faire des farces ! Ils étaient plus rusés que les adultes qui les surveillaient, on ne put les prendre et ils continuèrent à démolir les réverbères à coups de cailloux.

Si bien que la Municipalité, poussée dans ses derniers retranchements, dut prendre la décision de protéger les réverbères et, pour cela, de remplacer les vitres par des carreaux de fer blanc.



Et, pendant qu'on y était, et par souci de propreté et d'économie, on ajouta que lesdits volets de fer blanc seraient repeints deux fois par an.



LA DESCENTE

C'est aussi à Baroville que le cantonnier, qui s'employait consciencieusement à boucher les trous de la route avec des cailloux mêlés de terre, fut apostrophé ainsi par l'adjoint en colère :

— Qu'est-ce que c'est que ce travail ? C'est fait en dépit du bon sens ! Enlève-moi tout cela et recommence !

Le pauvre cantonnier, qui avait peiné sur sa tâche pendant presque toute la journée, se rebiffa et voulut se justifier :

— Mais, faites excuse, Monsieur l'adjoint, c'est l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées lui-même qui a commandé ce travail, et vous le savez bien, vous étiez là. Il a bien dit que les gelées avaient raviné toute la côte, et que c'était là qu'il fallait commencer !

L'adjoint s'exclaffa :

— Pauvre imbécile ! Tu n'as rien compris ! Il a dit textuellement, et j'ai bien noté ses paroles : « Il faut remettre en état cette descente ! » Et toi tu le fais dans la montée !

LE FILON

Pendant la guerre de 1914-18, Achille, fantassin en première ligne, trouva une bonne combine et put écrire tout joyeux à sa femme :

— « J'ai le filon, je suis à l'hôpital. »

Il avait été en effet embauché comme magasinier et homme à toutes mains dans un hôpital derrière la ligne du front.

Mais sa lettre était trop brève et pas assez explicite, et sa femme s'affola :

— Le filon ! en v'la une maladie ! Mon pauvre homme ! Il doit souffrir !

Elle alla conter ses peines au Docteur de Bar-sur-Aube, conseiller général radical, un homme très influent :

— Mon homme a eu une maladie, je ne sais plus le nom, mais il est encore à l'hôpital, il doit être malheureux, il faut le faire sortir de là !

— Facile ! répondit le conseiller général ; il suffit d'une lettre à qui de droit ; je sais où m'adresser ; je vais la faire.

La lettre eut de l'effet. Quelques jours après, Achille, furieux, avertit sa moitié que dénoncé par quelqu'un de Baroville, il avait perdu son filon et qu'il avait été reversé dans son unité en première ligne, dans les tranchées d'un secteur qui n'était pas de tout repos.

Et il se demanda longtemps qui avait bien pu lui faire ce mauvais coup.



LE PONT

Les poètes exagèrent, et leur imagination débordante transforme les événements les plus communs en faits épiques, et les détails les plus mesquins en merveilles devant lesquelles on s'ex-tasie. Mais tout de même, doit-on prêter audience à cet ami des Muses qui dotait Baroville de toutes sortes de monuments, ainsi qu'en fait foi cet extrait d'un de ses immortels chefs-d'œuvre :

La commune de Baroville,
 Etait très riche en monuments,
 Elle avait un hôtel de ville,
 Une église, un moulin à vent,
 Des réverbères sur la place,
 Des abreuvoirs pour les chevaux,
 Des trottoirs et des caniveaux,
 Une Poste, un Eden-Palace,
 Un gymnase, un aquarium,
 Pour la foire une grande Halle,
 Un terrain pour le jeu de balle,
 Un palais pour son Muséum.

Y avait-il tout cela à Baroville ? Peut-être pas. Mais il y avait une chose que Baroville n'avait pas, et dont l'absence était ressentie cruellement par toute la population. Baroville n'avait pas de pont, et Baroville voulait un pont. Vous me direz qu'il n'y avait pas de rivière ni de canal, mais cela n'était qu'un détail. La rivière, on la mettrait après, et, comme disait le Maire, il n'y avait pas de raison pour que les gens de Bar-sur-Aube, de Bayel, d'Arsonval, de Jessains, de Bossancourt, aient des sociétés de pêche, et que Baroville n'en ait point. Il faut de la justice.

Bref, on décida de construire un pont. Et comme on voulait qu'il soit au moins aussi important et aussi beau que le plus important et le plus beau de la région, c'est-à-dire celui de Bar-sur-Aube, on décida d'aller prendre les mesures sur place, et l'on nomma une délégation qui se rendit à Bar et s'installa sur le pont.

Malheureusement, arrivés à pied d'œuvre, on s'aperçut qu'on avait oublié de se munir d'un mètre.

Qu'à cela ne tienne : on mesurerait au pas.

C'était facile. La longueur fut ainsi aunée, puis la largeur.

Et la hauteur ?

Là, c'était moins simple. Comment faire ?

Eh bien, on pouvait la mesurer en hauteurs d'homme. Il suffisait que le premier s'accroche au parapet, le second, se laissant couler le long de son corps, s'accrocherait à ses chevilles, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on arrive au niveau de l'eau.

Ainsi fut fait.

Le premier empoigna le bas du parapet à l'extérieur et se laissa pendre, le second glissa le long du corps du premier et le saisit par les chevilles, le troisième descendait en prenant les deux premiers comme colonne, et se formait ainsi une harmonieuse pyramide, lorsque le premier, soutenant à grand peine le poids des deux autres, sentit que sous la charge ses poings glissaient sur la rambarde :

— Attention, cria-t-il, je vais cracher dans mes mains !

Et il le fit.

Tous les trois dégringolèrent avec un gros « plouf ».

Ils pataugèrent, on les repêcha à grand peine, et ce fut la fin de l'expérience.

Et Baroville n'a toujours pas de pont.

L'HERBE DU CLOCHER

Il s'agit encore de l'église et du souci qu'on avait de la conserver sainte et pure.

Malheur ! Une touffe d'herbe avait poussé sur le toit ; on la voyait fort bien d'en bas ; cette excroissance biscornue et disgracieuse dérangeait l'harmonie de la construction et donnait un aspect négligé au plus bel édifice de la commune.

Il fallait l'enlever.

Oui, mais comment ?

En fait, c'était simple.

Il suffisait de faire monter une vache sur le toit ; d'un coup de dent, elle arracherait la touffe d'herbe malencontreuse, et l'on n'en parlerait plus.

Seulement, comment hisser le ruminant là-haut ?

On discuta beaucoup.

Finalement, on s'arrêta à un moyen fort simple.

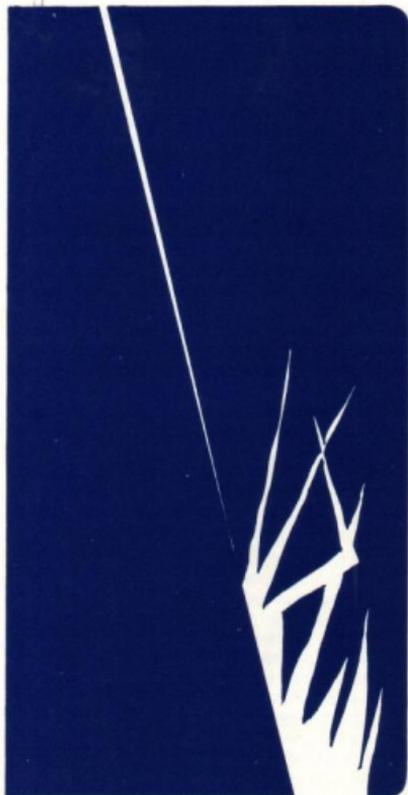
On se procurerait une longue corde ; le plus agile des pompiers l'emporterait au faite du clocher, et de là, tel un cow-boy lançant son lasso, il la projeterait par-dessus la croix qui se dresse sur la toiture, les deux extrémités flottantes retomberaient à terre, on attacherait la vache à l'une, on tirerait sur l'autre, et par ce balancier l'animal serait hissé tout doucement jusqu'au lieu de son repas.

C'est ce qu'on fit, et bientôt, dominant un grand concours de curieux assemblés là pour assister à l'opération, la vache suspendue par le cou oscillait au bout de son licol et montait lentement, par à coups, le long du mur de l'église.

Elle allait arriver au but ; déjà sa tête dépassait le bord du toit, et les plus observateurs prétendaient qu'ils la voyaient déjà tirer la langue de gourmandise ; mais voici que, crac ! la corde cassa, l'animal tomba lourdement sur le sol et ne bougea plus. Elle était morte.

Si bien que l'expérience ayant échoué, l'herbe resta sur le toit de l'église et elle y est encore.

Quant au propriétaire de la vache, qui avait sacrifié son cheptel pour le bien public, il fut indemnisé, et le Conseil municipal, dans son souci de justice et de libéralité, le remboursa en lui faisant cadeau d'un dindon.





LE SERPENT

Mathieu Silas était allé faucher sa luzerne.

Il travailla sans débrider toute la matinée, et il avait du mérite, car il faisait chaud. Mais il était courageux, il ne se laissait pas distraire, et les andalns se couchaient régulièrement sous sa faux. Tout de même, la fatigue lui venait, et il fut bien content d'entendre au loin sonner midi au clocher de Baroville. Il s'arrêta, alla s'asseoir sous un arbre, tira de sa musette son pain, son lard et son fromage, et se mit à mastiquer consciencieusement. Un bon coup de vin par là-dessus, et il était prêt pour sa petite sieste. Il s'étendit sur l'herbe, et aussitôt glissa dans le sommeil.

Il fit un cauchemar. Il rêva qu'une grosse vipère se coulait vers lui, allait l'atteindre, et lui, comme il arrive souvent en songe, ne pouvait bouger, paralysé, malgré ses efforts, et l'affreux serpent allait le toucher et le piquer ! Il s'éveilla affolé, encore sous le coup de la terreur, et s'ingéniait à reprendre tout doucement ses esprits, quand tout à coup un frisson le secoua : il sentait contre sa cuisse un corps froid et dur, son pantalon présentait en effet une bosse, il n'y avait pas de doute, son rêve était réel, une vipère s'était glissée dans sa jambe de culote et se tenait là immobile.

Une sueur froide l'envahit. Il n'y avait pas de doute : au moindre mouvement, la bête le piquerait et ce serait la mort.

Allongé comme il l'était, il voyait de loin les frères Simard qui fauchaient eux aussi dans un champ à quelque distance. S'il pouvait les alerter ! Mais il ne pouvait pas gesticuler. Il n'osait pas non plus crier. Les minutes s'écoulaient, longues comme des heures. Avec d'infinies précautions, il leva l'avant-bras, tint sa main verticale et se mit à agiter les doigts. Il eut de la chance : les frères Simard, qui regardaient souvent de son côté, se demandant sans doute pourquoi un gars courageux comme Mathieu prolongeait ainsi sa sieste, remarquèrent son manège, jugèrent qu'il y avait quelque chose d'anormal, et accoururent.

Mathieu leur fit signe de ne pas faire de bruit et, d'une petite voix entrecoupée, il leur expliqua son malheur.

— Mon pauvre gars ! dirent les Simard émus.

Et, comme il fallait tout de même faire quelque chose, il fut décidé que l'un des Simard resterait là pour assister Mathieu, et que l'autre irait à Baroville en hâte pour chercher du secours.

Les deux compagnons restèrent donc là, l'un allongé, défait et tremblant, l'autre debout, son couteau à la main, prêt à intervenir, mais n'osant bouger tant que



rien ne se produirait. Je vous assure que le temps ne passait pas vite !

Enfin, on vit au loin se profiler des silhouettes, et voici qu'arrivèrent une dizaine de personnes surtout des femmes, car les hommes étaient aux champs, mais il y avait le curé, un gourdin à la main, et le maître d'école, armé de pincettes. Tous faisaient un bruit terrible, surtout en faisant des « Chut » et des « Silence ! » rentissants. La femme de Mathieu Silas avait apporté un pot de lait et une écuelle, et elle disposa le récipient empli à côté de son homme, espérant que le serpent attiré par la faim et par l'odeur du lait, abandonnerait son gîte et viendrait au dehors pour profiter du breuvage.

Mais rien ne se passait, et tous commençaient à se lasser.

Alors le gars Simard prit une décision. Il s'écria :

— Tant pis ; j'essaye !

D'un brusque coup de couteau, saisissant de l'autre main la bête à travers l'étoffe, il fendit le pantalon d'une large estafilade.

Et que vit-on ?

Un serpent ?

Point du tout.

Apparut au grand jour, appliquée contre la cuisse nue du patient, sa pierre à aiguiser la faux, ce fuseau de grès noir que tout bon faucheur porte à sa ceinture.

Le pauvre Mathieu fut bien soulagé, mais bien penaud, et tous reprurent le chemin de Baroville.

LES AUTOMOBILES

Maintenant, les habitants de Baroville connaissent les automobiles ; ils en possèdent eux-mêmes.

Mais il n'en était pas de même autrefois, et il faut raconter comment le garde champêtre verbalisa contre l'une des premières qui passa dans le village.

C'était un peu avant 1900. Il s'agissait d'une teuf-teuf De Dion-Bouton, conduite par d'audacieux sportsmen de Bar-sur-Aube, engoncés dans de terribles peaux de bique, la casquette à l'envers, visière sur la nuque, et d'énormes lunettes bordées de fourrure sur le nez.

La machine s'avavançait en trépidant, avec des hoquets, dans un grand bruit de moteur, un imposant nuage de poussière et une âpre odeur d'essence.

Les poules affolées s'éparpillaient de ci de-là jusque sous les roues de l'automobile, les femmes et les enfants s'enfuyaient épouvantés, les hommes regardaient, se tenant prudemment assez loin, effrayés et irrités de cette nouveauté diabolique qui venait troubler la quiétude de leur petite vie tranquille.

Et puis, juste sur la place, voilà que la machine n'avance plus que par soubresauts, pousse deux ou trois râles, et s'arrête.

Les deux chauffeurs descendent, soulèvent le capot, dévissent, essuient, remontent les pièces, referment le capot, et se mettent en devoir de remettre en marche en tournant la manivelle.

C'est alors que le garde champêtre intervint.

— Je vous dresse un procès-verbal, et même deux !

— Pourquoi ?

Le garde champêtre, qui avait préparé son affaire et ne s'embarquait pas sans biscuit, sortit de sa poche des papiers, et se mit à lire gravement des arrêtés municipaux par lesquels il était porté interdiction aux nomades, chemineaux, romanichels et comédiens ambulants :

— Premièrement : de moudre au vent de la musique, sauf les jours de fête et après autorisation dûment délivrée par le maire ;

— Deuxièmement : de montrer des ours et autres bêtes sauvages.

En conséquence, les automobilistes furent priés de remiser et faire disparaître au plus vite leur instrument de musique et leur grosse bête bruyante, malodoriante et dangereuse.



LA VACHE ET LE POMPIER

La plus célèbre des cartes postales de la série de la légende de Saint Sauge est celle de la Vache qui, au lieu d'un veau, avait donné le jour à un pompier.

L'histoire est aussi de Baroville, et elle se place au soir de la Saint Nicolas, jour où les pompiers avaient fait leur banquet.

Banquet plantureux, chargé de mets bien gras, mais surtout bien arrosé, et tous les convives avaient fait honneur aux vins généreux distribués avec la plus grande largesse, si bien que pas un d'entre eux, au sortir de la table, sur le soir, ne marchait droit. Certains même faisaient plus que tituber, ils chancelaient, croûlaient et tombaient lourdement sur le sol. On dut même en ramener certains chez eux dans des brouettes.

En somme, un banquet extrêmement bien réussi.

L'un d'entre eux s'en allant comme il pouvait, tenant toute la largeur du chemin, sentit qu'il ne pouvait aller plus loin et, voyant une porte entrouverte, il entra et s'écroula sur la paille, juste entre les pattes d'une vache car il était dans une étable. Il s'endormit d'un sommeil d'ivrogne, étendu les bras en croix, dans son bel uniforme bleu à liseré rouge, et il avait même conservé sur la tête son magnifique casque à plumet qui ruïlait car sa bourgeoise avait passé toute la matinée à l'astiquer.

Or, la vache sous laquelle il s'était affalé devait véler d'un moment à l'autre, et le gamin de la maison venait à chaque instant voir si rien ne se produisait afin d'en avertir ses parents.

Ce coup-là, le gosse pousse la porte, regarde, et se précipite chez lui en criant :

— Papa ! Maman ! Venez vite ! Nout' vache elle a fait un pompier !

LA CONQUETE DE LA LUNE

Ceci va nous montrer que les Barovillois furent des précurseurs de génie, et que, bien avant les cosmonautes russes et américains, ils entreprirent d'aller dans la lune.

Pour la conquérir ? Non.

Pour la décrocher.

Car, lassés de constater les méfaits de la lune rousse, qui risquait de geler les vignes et de faire couler les fleurs des arbres fruitiers, ils conçurent le projet de décrocher la lune et de la jeter dans la mare.

Bonne idée. Mais, il fallait y aller.

Comment ?

La solution fut vite trouvée : on entasserait tous les tonneaux et toutes les barriques de la commune, on en ferait une tour, on y grimperait, et on arriverait au but.

— Adopté.

Tout de même, une objection !

— « Jamais on n'aura assez de barriques pour monter si haut ! »

C'était ma foi vrai

On réfléchit, on discuta.

Finalement, on trouva un moyen :

— « Quand on aura utilisé tous les tonneaux, il suffira de retirer celui du dessous et de le monter au sommet, et aussi de suite ».

On fit un essai, sur la place du village transformée ainsi en un Cap Kennedy avant la lettre.

Hélas, quand on voulut retirer la barrique du dessous, tout s'écroula.

Et les Barovillois ne purent jamais aller dans la lune.



LE JUGEMENT DE SALOMON

C'étaient deux Barovillois qui s'en allaient à la foire de Bar-sur-Aube pour vendre leurs cochons. Deux petits cochons jumeaux, qu'ils avaient achetés ensemble et engraisés chacun de leur côté, puis ils s'étaient mis d'accord pour aller de concert à la foire, par économie, pour n'atteler qu'une carriole, puisqu'ainsi bien il était inutile d'en déranger deux pour un si petit chargement.

Nos deux amis avaient donc placé leurs deux animaux confortablement à l'arrière sur un lit de paille, et, quant à eux, assis sur le siège à l'avant, ils discutaient de toutes sortes de sujets, de leur culture et de leurs récoltes, de politique, de la pluie et du beau temps. Enfin les quelques kilomètres qui séparent Baroville de Bar passaient agréablement.

Arrivés à l'octroi, à l'entrée de la ville, car en ce temps là il y avait un octroi et il fallait s'y arrêter pour payer des droits, la voiture se trouve immobilisée dans une queue, on patiente, et quand les deux conducteurs descendent, malheur ! il n'y a plus qu'un cochon à l'arrière, l'autre a disparu, profitant de l'arrêt et de la cohue pour prendre la file de l'air.

On cherche partout ; on ameuté les assistants : pas de cochon.

Mais, une question se pose : à qui appartient le cochon perdu ?

— C'est le mien qui reste ! Je le reconnais bien !

— Pas du tout ! C'est le mien !

Et les voilà qui se disputent, à grand renfort d'arguments, de cris et de jurons. Et, comme les deux cochons étaient rigoureusement identiques, on n'arrivait à rien.

C'est alors que le roi Salomon intervint, sous la forme de l'employé de l'octroi, qui incarnait l'autorité, donc la sagesse, puisqu'il portait une casquette.

Et son jugement fut précisément celui de Salomon.

— Qu'on coupe en deux le cochon qui reste, et qu'une moitié en soit donnée à chacun !

C'était équitable et sans appel, et on ne sait ce qui serait sorti de cet arbitrage, peut-être une acceptation de la sentence avec plus ou moins de réticence, peut-être plus sûrement une de ces solides haines villageoises qui se perpétuent pendant des générations ; on ne le saura jamais, car tout à coup apparut le fuyitif, se tortillant et poussant des cris affreux entre les mains d'un solide gaillard qui l'avait trouvé vagabondant dans la foule, et qui le ramenait à l'octroi, le maintenant solidement et le traînant par la queue et par l'oreille.

Les deux co-proprétaires, heureux de ce dénouement, en furent quittes pour sceller leur réconciliation au café, devant un litre de vin qu'ils offrirent de bon cœur à leur sauveur.

LE CYLINDRE A VAPEUR

C'est aussi à Baroville que, le garde-champêtre en tête, les gens se portèrent sur le chemin au-devant du rouleau à vapeur que les Ponts et Chaussées avaient envoyé pour aplanir les pièces de cailloux et de terre qu'on avait mises pour réparer la chaussée.

En effet, sûrs que cet engin aplatisseur allait allonger la route, comme le fait de la pâte le rouleau à pâtisserie, les habitants de Baroville ne voulaient pas qu'on les éloigne de Bar-sur-Aube, dont ils se trouvaient déjà bien loin, et ils considéraient comme une mesure vexatoire et comme une brimade qu'on augmente la distance qui les séparait de leur chef-lieu d'arrondissement.



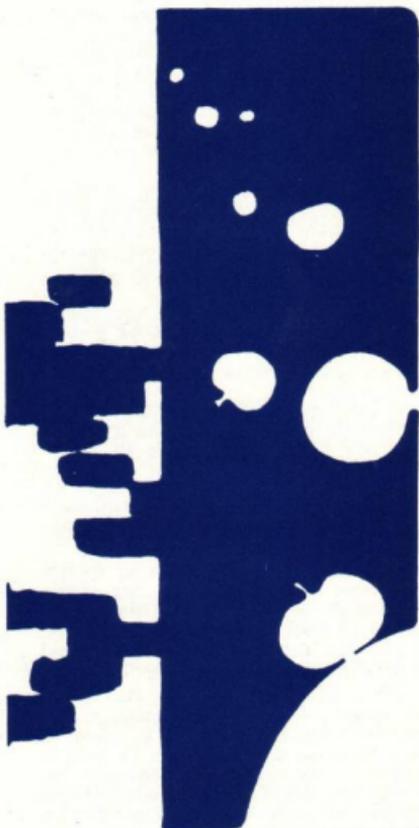


CHEZ LE SOUS-PREFET

Il fallait remercier le Sous-Préfet.

Pour quel service rendu ? Une intervention auprès du Préfet ? L'octroi de la pompe à incendie toute neuve qui faisait l'orgueil des pompiers et de toute la commune ? Peu importe ; il fallait faire une démarche, et le conseil délègue le Maire, l'adjoint et deux conseillers.

Oui, mais, va-t-on ainsi en visite chez quelqu'un qui vous a rendu service et



qui est haut placé sans lui apporter quelque chose, ne fût-ce qu'une modeste offrande ? Certainement pas. A Baroville, on connaissait les règles de la civilité.

Quel cadeau offrir au sous-préfet ?

On en discuta.

— Ce qui serait délicat, ce serait de lui emmener une production typique du village.

— Bonne idée, mais quoi ?

Ce serait maintenant, il n'y aurait pas de problème ; Baroville produit d'excellent vin, et quelques bouteilles seraient toujours les bienvenues. Mais en ce temps-là il n'en était pas de même, et il ne s'agissait que de pauvres paysans besogneux.

— Ce qu'on pourrait trouver de mieux, ce sont des fruits de chez nous.

— Des noix ? Des poires ? Du raisin ?

— C'est que j'ons des ben bonnes pommes !

— Des pommes ! C'est ma foi vrai !

On décida donc de porter à Bar-sur-Aube un superbe panier des meilleures pommes de Baroville. Et la séance allait être levée, on allait se séparer, quand un conseiller posa une question embarrassante :

— Faut-il les porter crues ou cuites ?

On se rassit. On rediscuta.

— Cuites, c'est peut-être plus poli. Et puis, c'est plus digeste.

Si bien que le samedi suivant, la délégation en beaux habits du dimanche se carra dans un char à bancs et s'ébranla dans la direction du chef-lieu d'arrondissement.

Les quatre députés furent introduits à la Sous-Préfecture, reçus par le Sous-Préfet, dirent ce qu'ils avaient à dire, et à la fin de l'entretien présentèrent solennellement leur panier de pommes cuites.

Le Sous-Préfet, interloqué, ne trouva rien à dire. Il balbutia quelques paroles incohérentes que les quatre délégués prirent pour un remerciement, et ils prirent congé.

A peine avaient-ils quitté la pièce que le Secrétaire qui avait assisté à l'entretien, n'y tint plus et pouffa de rire.

Le Sous-Préfet l'imita, et les deux hommes riaient à s'étrangler en répétant d'une voix coupée par les hoquets :

— Des pommes cuites ! Des pommes cuites !

s'approchèrent de la fenêtre et aperçurent dans la cour, en bas, les quatre Barovillois qui s'en allaient lentement, engoncés dans leurs blouses empesées, graves et satisfaits, ayant pleinement conscience du devoir accompli.

Alors le Sous-Préfet, qui était jeune et sportif, et volontiers facétieux, eut un mouvement irréfléchi : il ouvrit la fenêtre, saisit une pomme cuite dans le panier, et la lança vigoureusement sur le groupe. Le Secrétaire, entraîné par l'exemple, en fit autant, et bientôt les projectiles se mirent à pleuvoir, beaucoup arrivant au but et s'écrasant sur les vêtements ou les visages des victimes qui, n'y comprenant rien, prirent éperdument la fuite.

Et quand ils racontèrent leur mésaventure, ils tirèrent ainsi la morale de l'histoire :

— Encore heureusement que j'les avains fait cuire ! Sans ça, qu'est-ce que j'aurais pris !

LE COMICE AGRICOLE

Ceci est une énumération. C'est la liste des merveilles qu'on aurait pu trouver à Baroville si l'on y avait organisé un Comice agricole.

La voici :

Le châssis de jardin pour planter des sardines.

L'appareil à 7 faux pour faucher le macaroni.

Le nœud de caoutchouc et la corde de laine pour déplacer les coteaux.

La rôtissoire à beurre.

La hache à saindoux.

La râpe à miel.

La glacière à marrons.

L'huile de carottes.

La muselière à poux.

Le moule à tourner l'œuf.

La brosse en fil de fer barbelé.

Mais a-t-on jamais organisé un Comice agricole à Baroville ?

Illustrations de ce bulletin

Nous les devons à Monsieur Michel Guérin, élève des Beaux-Arts de Reims dont nous apprécions le juvénile et sympathique talent. Voilà ce qu'il nous dit à leur sujet : **Je n'ai pas voulu, au travers de ces illustrations, accentuer l'effet comique que le texte rend suffisamment à lui seul, mais au contraire dégager des visions personnelles, aux limites du réalisme, où l'on peut retrouver un à un les éléments essentiels suggérés par les situations des différentes histoires.** Merci très vivement à lui. Nous lui souhaitons très bonne chance dans la carrière artistique qu'il a choisie.

Rien ne va plus

Ce n'est, heureusement, pas tout à fait exact. Du moins pas encore. Mais cela risque d'aller mal, et très prochainement, pour la trésorerie de notre association. En effet, malgré le dévouement de tous et la gratuité totale des services que chacun d'eux nous apporte à la Safac, nos dépenses augmentent avec une rapidité que nous étions loin de prévoir.

Les frais d'impression de notre bulletin, en particulier, ne cessent de croître à une vitesse qui nous effraie.

Que faire ? Il n'est pas dans notre intention de sacrifier la qualité de notre Revue. Il est difficile que nous envisagions d'en réduire le nombre de pages.

A contre-cœur, il nous faudra bien augmenter le prix des adhésions et des abonnements. Et encore, cela suffira-t-il ?

Quelle serait alors la limite à ne pas dépasser pour que nos prix restent abordables aux bourses modestes ?

Nous recevrons volontiers toute suggestion de la part de nos fidèles lecteurs.

Le chasseur et son gibier

M. Multier (52-Rachecourt) nous signale deux girouettes sur une même maison : **un chasseur épaulant son fusil et un lièvre se sauvant.** Mais, nous dit-il, **bien des fois le chasseur tourne le dos au lièvre.**

A Gilley (Haute-Marne), M. Rocoplan nous signale : **un autre chasseur dont le fusil est bien pointé sur une biche qui se sauve.** Il ajoute : **Si le vent vient de l'Est, c'est le contraire, c'est la biche qui court après le chasseur.**

Merci à nos deux correspondants pour ces amusants détails.

Les eaux qui guérissent

Nous avons déjà reçu de nombreuses réponses à notre enquête relative aux sources miraculeuses auboises. Nous remercions très particulièrement MM. les Maires et Secrétaires de mairie qui ont bien voulu nous confirmer les légendes attachées aux fontaines situées sur le territoire de leur commune.

Ces renseignements nous permettront de ne nous déplacer qu'à coup sûr pour prendre photo des monuments ou sites qui témoignent encore, de nos jours, du culte ancien de l'eau.

Disque S.a.f.a.c. 4

Il arrive. Que les souscripteurs nous fassent confiance. Ils ne seront déçus ni par le disque ni par sa pochette qui, comme le Saafa 3, donnera toutes indications suffisantes quant aux danses présentées.

Que ceux qui n'ont pas encore souscrit le fassent. Il en est encore temps. 10 F - C.C.P. Safac 16.832-44 Paris.

Et c'est un moyen de venir en aide à la Safac.

Pour votre collection poitevine

Souscrivez au nouveau disque de chansons édité par La Marchoise et enregistré par Madame Jeannette Seine **que l'on invitait aux noces pour chanter**, et par sa fille Annick.

Vous apporterez ainsi votre aide à la petite équipe de recherche qui poursuit inlassablement sa mission en Poitou.

Envoyez de suite un chèque de 12 F à Michel Valière, 86 - Gençay.

Quelques erreurs

MM. Bon et Côte nous signalent deux corrections à apporter à notre n° 27 sur les girouettes.

Fiche 27-4 verso : lire La Vendue-Mignot au lieu de La Rivière-de-Corps.

Fiche 27-6 recto : lire Balnot-sur-Laigne au lieu de Bagneux-la-Fosse.



LE BOURRELIER

Monsieur Dupont, le héros du numéro 25 de notre Revue n'est plus. L'âge, la maladie et l'hiver l'ont enlevé à notre amitié. Ses héritiers ont voulu que les outils dont ils s'est servi toute sa vie avec tant d'amour ne soient pas dispersés. Par l'intermédiaire de M. Jay, alors maire de Villeneuve-au-Chemin, ils les ont offerts à la Safac. Nous les remercions très sincèrement de ce geste qui témoigne de l'estime en laquelle ils tiennent notre association.

Manifestations

La Safac était présente :

- à Troyes, avec Amitié Folklore de Celles, à l'Expo-Jeunesse, du 4 au 7 février.
- à Saint-Dizier, magasin de confection Laurent, en collaboration avec Joie Jeunesse et Folklore, pour une vitrine-exposition, les 13 et 14 février.
- à Bar-sur-Seine, à la Foire agricole du Barséquanais, avec le groupe de Celles-sur-Ource, le 18 avril.
- à la Chapelle-Saint-Luc, le 6 mars, où les Chapelains recevaient le stage organisé par la Direction départementale de l'Yonne et dirigé par M. Panis, conseiller technique national, arts et traditions populaires, du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.
- à Châlons les 20 et 21 mars, pour un week-end d'initiation à la danse champenoise demandé par M. Favret, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports de la Marne pour une trentaine d'animateurs.
- à Saint-Dizier, avec les J.J.F., à l'exposition photographique qui avait pour thème « Le vieux Saint-Dizier », le 23 avril.
- à Wassy, à la Maison des Jeunes et de la Culture, le 25 avril, avec les Fluteaux, pour une présentation : Outillage traditionnel de Champagne.
- et bientôt, à Troyes, du 5 au 13 juin, la Safac aura son stand à la Foire de Champagne. Venez lui rendre visite.

Notre concours

Voici la liste des heureux gagnants de notre concours de girouettes. Nous les remercions de leur collaboration et leur adressons nos vives félicitations.

Gagnent trois abonnements à la Revue **Folklore de Champagne** :

Mlle Baroni, 10 - Poliset — M. Brassart, 51 - Reims — Mlle Chateau, 10 - Urville — M. Dolat, 10 - Bouilly — M. Labarre, 52 - Wassy — M. Multier, 52 - Rochecourt — M. Rocplan, 52 - Gilley.

Gagnent deux abonnements :

M. Martin, 10 - Mussy-sur-Seine — M. Fontaine, 10 - Fouchères — Mme Homon, 10 - Villenauxe — Mme Liégeois, 10 - Saint-André.

Gagne un disque Saafa au choix :

Mlle Chollet, 10 - Courteron.

Gagnent un abonnement :

M. Brunet, 10 - Bagneux-la-Fosse — M. Marchal, 10 - Poliset — M. Mizelle, 10 - Saint-Aubin.